



# Règlement National New Forest 2020

## **Article 1 : Lieu et date**

Le championnat de France d'Élevage New Forest a lieu le **Samedi 22 août 2020** au **parc fédéral à Lamotte Beuvron (41)**

## **Article 2 : Conditions de participation**

Le championnat est ouvert aux poneys de race New Forest (NF) inscrits au Livre Généalogique Français du livre A ainsi qu'aux poneys inscrits au registre du poney New Forest de croisement (NFC) qu'ils soient nés en France ou importés, à jour de leur déclaration à Sire. => <http://www.asso-newforest.com/reglement/stud-book/>

## **Article 3 : Conditions d'engagement**

Les poneys doivent être engagés au nom du propriétaire déclaré à Sire. **Le propriétaire doit être assuré pour ce type de manifestation (RC)**. Les conditions tarifaires sont présentées dans l'*annexe 2*

## **Article 4 : Le jury**

Le jury officiant pour le National est composé de juges officiels. Il juge l'ensemble des sections d'élevage et les candidats étalons. Un juge choisi par l'AFPNT évaluera le Show de la Rose.

Les juges doivent porter une tenue de ville stricte et adaptée à leur fonction ainsi qu'à la météo. Ils ne peuvent pas entretenir de conversation sociale avec les éleveurs pendant la durée du concours. Ils s'interdisent également de tout commentaire sur le jugement avant, pendant et après le concours y compris sur les réseaux sociaux.

## **Article 5 : Généralités sur la présentation**

**Le National organisé par l'AFPNT est un concours de conformité au standard du poney New Forest** édité par le New Forest Pony Breeding and Cattle Society. Veuillez-vous référer à l'**annexe 1** du présent règlement.

Les poneys doivent satisfaire à la réglementation sanitaire régissant les rassemblements d'animaux (vaccinations obligatoires) et être accompagnés de leur livret validé avec leur n° de transpondeur.

Les numéros de têtes sont à retirer à l'accueil. Le livret des mâles inscrits à l'approbation des étalons doit être remis à l'AFPNT (cf. règlement agrément étalons).

Les poneys doivent être en bon état général, propres et toilettés (crins libres ou nattés), le jury se réservant le droit d'exclure tout animal dont le toilettage ou l'état général ne sont pas satisfaisants.

Un poney irrégulier aux allures n'est pas jugé.

Un poney qui présente une souffrance ou un inconfort portant à son bien-être ne peut pas participer au concours. Dans le cas où le poney serait amené sur l'aire de jugement, le jury a le pouvoir de l'éliminer et de lui demander de sortir du terrain.

Le caractère du poney New Forest et son comportement sont des critères fondamentaux de la race. Le comportement est apprécié **pendant toute la durée du concours**. Le jury attachera une importance particulière à ces notions et se réserve la possibilité d'exclure tout poney dont le comportement est dangereux pour lui-même et son entourage.

## **Article 6 : Toise**

Le contrôle de la taille s'effectue pour les deux ans, les trois ans mâles/femelles /hongres ainsi que les mâles de quatre ans et plus. Les poneys dépassant la toise ne seront pas classés.

**La taille maximale acceptée est de 148 cm ou 149 cm ferré.** Cf. *annexe 1 relative au standard*



### **Article 7 : Tenue des présentateurs**

Les **présentateurs** se doivent de porter une tenue propre selon le code :

- Tout polo ou chemise griffée du logo de l'AFPNF (écusson AFPNF cousu) pantalon de ville clair.
- Ou tenue de cavalier (bombe, veste et pantalon d'équitation, bottes ou boots)

Cette tenue est également obligatoire pour l'**aide** qui pousse le poney.

Lors des présentations en main, l'aide (si elle est nécessaire) se tient en arrière et du même côté que le présentateur.

Le poney aura sa note globale amputée d'un point si un présentateur ou son aide ne répondait pas à ce règlement.

### **Article 8 : Présentation des poulinières**

Epreuve ouverte à toutes les juments poulinières sans limite d'âge.

Participent aux épreuves de leurs sections, les poulinières NF suitées, inscrites au programme d'élevage, et leurs poulains inscrits :

- au livre A
- au registre du poney New Forest de croisement

Les poulains doivent être tenus en licol lors des présentations.

La présentation se fait selon le protocole de l'**annexe 3**

### **Article 9 : Présentation des 1, 2 et 3 ans**

Les mâles, les hongres et les femelles sont présentés selon le protocole de l'annexe 3

### **Article 10 : Classement des poneys**

Les sections suivantes seront classées :

- 1) Mâles 1 an
- 2) Femelles 1 an
- 3) Mâles 2 ans
- 4) Femelles 2 ans
- 5) Hongres 2 ans
- 6) Mâles 3 ans
- 7) Femelles 3 ans
- 8) Hongres de 3 ans
- 9) Poulinières suitées
- 10) Poulains
- 11) Pouliches
- 12) Poulinières non-suitées

Un classement spécifique sera réalisé pour les poulains New Forest de croisement.

Les hongres ont une section indépendante des femelles et des mâles entiers.

### **Article 11 : Remise de prix**

Une remise de prix pour chaque section a lieu à l'issue de chacune des épreuves. Sous réserve de validation des sections.



### Article 12 : Championnat suprême

Seuls les produits inscrits au livre A (poulains, un, deux, trois ans et poulinières) participent au Championnat Suprême.

Il s'agit d'une épreuve à part entière, le premier de chaque section est invité à y participer. Les notes obtenues antérieurement ne sont pas prises en compte dans le jugement.

Sont décernés un titre de champion suprême et un titre de vice-champion.

Le champion suprême New Forest sera automatiquement sélectionné pour **le championnat suprême inter-races du dimanche**. Sous réserve que l'épreuve soit organisée.

### Article 14 : Candidats étalons

Se reporter au règlement d'approbation des étalons

### Article 15 : Show de la Rose épreuve montée

Epreuve réservée aux poneys New Forest Livre A uniquement.

Ils doivent être âgés de quatre ans et plus.

Les mâles seulement et seulement si approuvés livre A peuvent participer.

Les juments suitées et les mâles livre B ne sont pas admis.

#### **15-1 Règles générales**

- Ces épreuves jugent l'harmonie globale, la conformation, le type, les allures du poney sous la selle ainsi que sa soumission et son envie de bien faire.
- Il s'agit d'une épreuve qui se déroule en trois phases distinctes : une épreuve montée collective, une épreuve montée individuelle, une épreuve propre à la conformation du poney (modèle).
- Aucun poney ne peut être tenu par une aide extérieure.
- Les juges doivent être sélectionnés parmi les juges AFPNF formés à cette épreuve ou des juges du "panel" publié par le NFPB&CS

#### **15-2 Règlement concernant les cavaliers :**

- **Age** : pour participer, le cavalier doit avoir au minimum **8 ans révolus, 14 ans révolus** pour monter un étalon. Il n'y a pas de limite d'âge supérieure.
- **Niveau** : **Le Galop 4** ("de cavalier" et "de cavalier de dressage", selon règlement général FFE) est le niveau minimum requis pour participer.
- **Les casques ou bombes** aux normes des concours FFE sont les seuls autorisés sur les concours de l'AFPNF. Un concurrent qui perdrait sa bombe ou dont la jugulaire serait détachée sera éliminé de la compétition.
- Les **boucles d'oreilles ostentatoires (anneaux, etc...)** et les **piercings sur le visage** sont interdits lors des épreuves montées de l'AFPNF
- Les **éperons** sont interdits lors des épreuves montées de l'AFPNF
- Les **cravaches** de plus de 40 cm sont interdites (cravaches de dressage interdites)
- **Tenue vestimentaire** : l'impression générale doit être élégante, les vêtements adaptés et confortables
- **Pantalons** d'équitation avec **des boots ou des bottes**
- **Veste**, sobre de préférence
- **Chemise** : chemise légère avec col et cravate uniquement ou chemise de concours classique
- **Les gants** sont recommandés



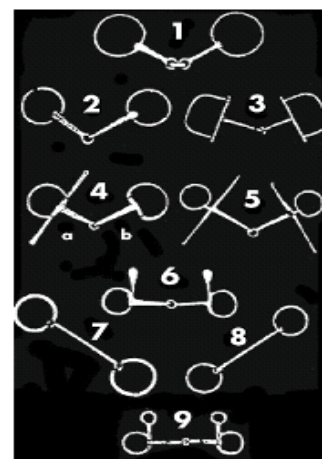
### 15-3 Règlement concernant les poneys :

- **Embouchures :**

- Il est interdit de changer d'embouchure pendant toute la durée de l'épreuve
- **Sont interdits :** les harnachements sans embouchure, les releveurs, les Pessoa

**Sont autorisés :**

- Seuls les mors avec canon en métal, en caoutchouc, en cuir ou en résine sont autorisés.
- Le filet simple
  1. Filet à canon double brisure
  2. Filet à canon brisé (ordinaire, en caoutchouc, synthétique ou cuir)
  3. Filet de course
  4. Filet à olives :
    - a) avec branches
    - b) sans branches
  5. Filet à branches, autre type
  6. Filet à branches supérieures
  7. Filet à canon en caoutchouc, cuir ou synthétique, sans brisure
  8. Filet sans brisure
  9. Filet Baucher
- Le Pelham
- Les brides



- **Selle :** L'idéal est la selle mixte à quartiers longs ou la selle de dressage, avec ou sans tapis.

*NB : Nous ne demandons pas d'investir dans du nouveau matériel, la selle d'obstacle convient. Mais elle doit être adaptée à la morphologie du poney. Le juge est libre d'apprécier si la selle convient ou pas et d'en faire la remarque. Un poney dont la selle n'est pas adaptée au poney ne lui permettra pas d'évoluer correctement.*

- Harnachement supplémentaire : aucun enrênement n'est autorisé.
- **Tapis :** quand il y en a un, il doit être le plus discret possible. Le tapis carré "chabraque" n'est pas conseillé.
- **Guêtres et protèges boulets :** sont interdits

### 15-4 Déroulement de l'épreuve

- Aucun poney ne peut entrer sur le terrain une fois que la porte est fermée.
- Les poneys sont jugés à chaque instant dès le moment où ils sont entrés sur le terrain jusqu'au tour d'honneur.
- Le choix de la tenue du cavalier et le harnachement du poney doivent être soignés et propres. Seul le poney est jugé, pas son cavalier. Toutefois, le cavalier doit être en harmonie avec le poney.
- Lorsqu'un poney est susceptible de créer un danger pour lui-même ou pour les autres, le juge a le pouvoir de demander de quitter le terrain. La décision du juge est irrévocable et ne peut pas être contestée.
- Les concurrents ne peuvent pas quitter le terrain pendant le jugement sans avoir l'autorisation du juge.
- Dans le cas où un cavalier tombe de son poney, il est éliminé et doit sortir du terrain à pied, l'animal étant conduit en main hors du terrain. Aucun changement de cavalier n'est autorisé au cours d'une épreuve.

⇒ **Déroulement de l'épreuve montée collective**

• **Les poneys entrent en lot au pas sur la carrière à main droite**

*Sur indication du juge (ou de son assesseur) :*

- Ils prennent le trot
- Ils prennent le galop
- Ils repassent au trot
- Ils changent de main dans la diagonale  
Ils reprennent le galop directement (sauf si le juge en décide autrement)
- Ils repassent au trot
- Ils passent au pas
- Ils viennent s'aligner, à l'endroit et selon l'ordre indiqué, les uns à côté des autres. Ce sera sur un bord du terrain, hors de l'aire d'évolution de l'épreuve individuelle.

Chaque changement d'allure est imposé par le juge ou son assesseur. La reprise collective doit rester ordonnée, sans cohue, le cavalier ne se servant pas d'un autre poney comme d'une aide extérieure au freinage.

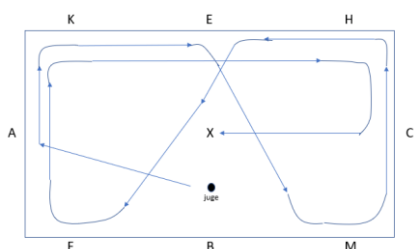
**Les poneys sont ensuite jugés individuellement**

⇒ **L'épreuve montée individuelle**

*Sur indication du juge (ou de son assesseur)*

- Ils s'avancent un par un et s'arrêtent devant (jamais derrière) le juge qui leur demandera s'ils ont bien compris la reprise à effectuer.
  - ➔ **Il n'y aura pas de lettre sur le terrain**, le tableau et le dessin ci-dessous sont une aide à la compréhension. Le terrain sera de grande dimension, similaire à un terrain d'obstacle.
- Le poney quitte le juge (placé non loin de la lettre B) au pas jusqu'à la piste en direction de A

de B vers A	Le poney quitte le juge au pas en direction de A
avant A	Prendre le trot main droite jusqu'à E
de E en direction de M	Changement de main, départ avant M au galop à gauche
entre H et E en direction de	Diagonale au galop, avant F changement de pieds à droite (à partir du galop ou du trot)
entre K et H	Allongement du galop sur <b>quelques</b> foulées
entre H et C	Retour au trot
C en direction de X	Double dans la longueur au trot, arrêt en X, salut en direction du juge
	Le poney suivant sera déjà en train d'attendre devant le juge (jamais derrière)



NB : le schéma n'est pas à l'échelle



- Lorsque tous les poneys ont été jugés montés, leur conformation est jugée, poneys tenus en main et dessellés.

### ⇒ Jugement de la conformation du poney

- Une personne et une seule peut venir aider le cavalier à desseller et brosser le poney pour le remettre en condition. En fonction du nombre d'engagés, des consignes sont données avant l'épreuve pour préciser à quel moment leur entrée sur le terrain est autorisée. Généralement s'il y a peu de poneys l'aide peut entrer dès que le couple dont il a la charge a fini sa reprise, s'il y a beaucoup de poneys un ordre venant du juge sera donné pour que toutes les aides entrent en même temps. Les aides ne doivent pas gêner les poneys en cours de reprise (ex : ils ne doivent pas passer entre la rangée de poneys et la piste de la reprise).
- Le meneur présente son poney devant le juge à l'arrêt puis à sa demande il effectue un aller au pas et un retour au trot pour venir s'arrêter à nouveau devant le juge. Ensuite le poney rejoint le groupe à sa place d'origine. Le poney est sellé à nouveau, l'aide quitte le terrain une fois le cavalier sur le poney. Quand tous les poneys ont été appréciés, le juge peut confirmer ou infirmer son classement.
- L'épreuve se termine quand le juge a établi son classement et une fois le tour d'honneur effectué.

### Article 16 : Horaires

Les horaires peuvent être adaptés en fonction du nombre des engagés et des aléas survenant pendant la journée. Les participants doivent se tenir informés de l'avancement des épreuves. Aucun retard ne sera accepté.

### Article 17 : DISCIPLINE

- **L'AFPNF applique le principe d'égalité des chances et de la non-discrimination envers ses employés, ses adhérents, les juges et tous les participants au National. Aucun de ces derniers ne bénéficie d'un traitement de faveur ou de défaveur pour des motifs de race, couleur, ethnie ou origine nationale, genre, orientation sexuelle, statut marital, handicap ou religion. Ce principe s'applique à tous.**
- **La publicité des élevages, le nom des poneys ou des présentateurs sont interdits sur le terrain y compris les inscriptions sur les vêtements.**
- **Le jury est souverain. Aucun comportement quel qu'il soit ne pourra remettre en cause le jugement.**
- **Le comportement n'est pas limité au jour et au lieu du concours mais également les jours suivants et notamment sur les réseaux sociaux et les messageries privées.**
- **Toute réclamation doit se faire par écrit auprès du président du jury, dans le respect des autres.**
  - **Avant le commencement de l'épreuve si elle concerne l'organisation d'une épreuve.**
  - **Au plus tard une demi-heure après la proclamation des résultats auprès du président du jury qui statue et mentionne sa décision au procès-verbal, si elle concerne le déroulement, le classement de l'épreuve. Cette décision est sans appel.**
  - **Dans les 10 jours francs après le dernier jour du concours, par lettre recommandée avec accusé de réception à l'AFPNF, si elle concerne une décision ou un résultat.**
- **Tout comportement considéré comme violent, insultant, offensant sera sévèrement puni pouvant conduire à l'interdiction de participer aux compétitions organisées par l'AFPNF, jusqu'à l'exclusion de l'AFPNF.**

## ANNEXES

### **ANNEXE 1 : Standard du poney New Forest livre A selon le New Forest Pony Breeding and Cattle Society**

#### **Taille**

La taille maximum est de 148 cm, sans limite inférieure. Tous les poneys doivent être jugés de façon identique sans considération de taille.

#### **Robes**

Les poneys New Forest peuvent avoir toutes les robes exceptées : les pies, tachetées, ou crème aux yeux bleus. Les yeux bleus sont interdits. Les marques blanches, sauf sur la tête et les parties inférieures des membres, ne sont pas acceptées, cela inclut la perte ou l'absence de pigmentation dans les poils ou la peau qui ne sont pas connus pour être la seule conséquence d'un traumatisme de l'épiderme. Ainsi pour être accepté dans le livre A du Stud Book, un poney ne doit avoir aucune trace de blanc : derrière la tête, au-dessus de la ligne horizontale formée par l'os accessoire du carpe à l'arrière du genou des antérieurs et la pointe du jarret des postérieurs, sauf s'il est prouvé que l'origine est accidentelle.

#### **Type**

Le poney New Forest a une conformation bien trempée (armée avec du cadre). Les épaules sont inclinées, l'arrière-main est forte, le corps est profond, les membres sont droits et avec beaucoup d'os plats ; les pieds sont ronds et durs. Les poneys sont capables de porter des adultes tout en étant suffisamment étroits pour être montés par des enfants. Les poneys les plus petits, bien qu'avec moins de masse, montrent souvent le plus de qualités.

#### **Allures**

Elles sont droites, libres et actives, mais sans excès.

#### **Caractère**

Le New Forest doit avoir un tempérament idéal et doit être très facile à dresser.

### **ANNEXE 2 : tarifs engagements**

Section de présentation	Tarif adhérent par poney engagé	Tarif non remis non adhérent par poney engagé
Poulinières suitées et non suitées Femelles et hongres 2 et 3 ans	30 €	45 €
Poulains et pouliches sous la mère	15 €	25 €
Mâles et femelles et hongres 1 an	30 €	45 €
Mâles 2 et 3 ans	50 €	85 €
Candidats étalons 4 ans et +	Cf. règlement d'approbation des étalons	
Show de la Rose- Epreuve montée	30 €	45 €


**Boxes** : Règlementation et tarifs imposés par le parc fédéral suivre le lien pour les réservations : <https://www.solognpony.com>

### ANNEXE 3 : protocole de présentation en main

- Les poneys sont jugés à chaque instant dès le moment où ils sont entrés sur le terrain jusqu'au tour d'honneur.
- Tous les poneys de la même section entrent au pas, piste à main droite.
- Ils font un tour complet de la carrière au pas et s'arrêtent tous sur la piste.
- Le premier prend le trot pour rejoindre le dernier de la file et ainsi de suite. Quand tous les poneys ont individuellement trotté, l'ensemble des poneys marchent au pas.
- Les juges procèdent à un premier classement. Les poneys sont alignés côte à côte, tête vers le public. Le premier à gauche.
- Quand tous les poneys sont alignés, le premier s'avance vers les juges pour être examiné et noté au modèle. Le meneur présente son poney devant les juges à l'arrêt puis, à leur demande, le meneur effectue un aller au pas et un retour au trot pour venir s'arrêter à nouveau devant les juges. Ensuite le poney rejoint le groupe à sa place d'origine.
- Les juges confirment ou pas leur premier classement. Ils peuvent également demander à tous les poneys de reprendre la piste au pas à main droite. Les juges désignent les poneys du premier au dernier ; ils viennent s'aligner à nouveau au milieu du terrain, face au public, dans l'ordre du classement.
- Les juges remettent les flots aux poneys.
- L'ensemble des poneys reprend la piste au pas à main droite pour un tour d'honneur, les trois premiers font un tour supplémentaire.  
Un assesseur sera éventuellement présent pour aider les juges et les meneurs.

### ANNEXE 4 : Formulaire de notation

(Modèle non contractuel)



## FORMULAIRE DE NOTATION

Catégorie : .....

Nom du poney : .....

N° de SIRE : .....

**I- CONFORMATION (sur 50 points)**  
*(Notes allant de 1 à 5, 5 étant la meilleure note et 1 la moins bonne).*

• Tête : ...../5	• Ligne du dessus : ...../5
• Encolure : ...../5	• Cadre, profondeur : ...../5
• Épaule : ...../5	• Largeur, aplombs : ...../5
• Antérieurs : ...../5	• Arrière-main : ...../5
• Postérieurs : ...../5	• Os : ...../5

**TOTAL CONFORMATION : ..... / 50**

**II- TYPE (sur 20 points)**

Notation type : .....

**TOTAL TYPE : ..... / 20**

**III- MOUVEMENT (sur 30 points)**

Mouvement pas : ...../15  
Mouvement trot : ...../15

**TOTAL MOUVEMENT : ..... / 30**

**NOTE GLOBALE : ...../100**

COMMENTAIRES :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NOM DU JURY : .....DATE : .....SIGNATURE :